

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 02685  
Numéro SIREN : 315 429 837  
Nom ou dénomination : AMUNDI IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2021 sous le numéro de dépôt 84346

**AMUNDI IMMOBILIER**  
**Siège Social : 91-93 boulevard Pasteur**  
**75015 PARIS**  
**RCS PARIS 315 429 837**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE  
DU 18 JUIN 2021**

---

Le 18 juin 2021 à 9H00, l'Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire, des actionnaires de la Société AMUNDI IMMOBILIER - Société Anonyme au capital de 16 684 660 euros, s'est tenue Immeuble Agoram, 91-93 boulevard Pasteur 75015 PARIS, dans les conditions autorisées par la Règlementation en vigueur eu égard à la crise sanitaire due au Covid-19, sur convocation faite par le Conseil d'Administration, suivant lettre adressée le 2 juin 2021 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance, à laquelle sont annexés les éventuels pouvoirs des actionnaires représentés et formulaires de vote par correspondance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Dominique Carrel-Billiard, Président du Conseil d'Administration.

AMUNDI et AMUNDI ASSET MANAGEMENT, les deux seuls actionnaires de la Société, représentées par Monsieur Bernard De Wit présent et acceptant, sont appelées comme Scrutateurs.

Madame Agnès Wautier est désignée comme Secrétaire.

Le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Monsieur Laurent Tavernier, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau permet de constater, que les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 878 140 actions sur un total de 878 140 actions, et que, en conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte et rappelle que l'Assemblée a été convoquée avec l'ordre du jour suivant :

**Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

---

- Non-Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant : Monsieur Jean-Christophe Georghiou
-

## Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Jean-Christophe Georghiou, la désignation d'un Commissaire aux comptes suppléant n'étant désormais requise que lorsque le Commissaire aux comptes titulaire est une personne physique ou une société unipersonnelle (article L 823-1 modifié du Code de commerce).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

---

Extrait certifié conforme par le Secrétaire de séance.  
Agnès Wautier

